

Les Ceméa d'Outre-mer choisissent la Solidarité

Lors du deuxième tour de l'élection présidentielle 2022, trop, beaucoup trop de personnes ont accordé leurs suffrages à l'extrême droite, représentée par le Rassemblement national et Marine Le Pen, dans les pays de Césaire, Glissant, Fanon, Damas, Djibaou, Poovana Oopa, Cimendef, Aouny ou Rupaire. Ces territoires s'étaient honorés auparavant en refusant de recevoir le fondateur de ce parti raciste et xénophobe. De son côté, le réseau des Ceméa, et particulièrement les associations territoriales d'Outre-mer, conduisent un projet aux antipodes des valeurs de ce parti.



Faut-il s'inquiéter de ces résultats électoraux ? Oui, certainement !

C'est significatif d'une baisse du discernement citoyen et d'une absence de perspective d'avenir.

C'est grave pour la crédibilité des personnels politiques locaux, incapables de proposer des leaders ainsi que des messages audibles et non équivoques.

C'est alarmant car des pans entiers de la population glissent inconsidérément dans le populisme, se déclarent et s'installent dans une marginalité ambiguë, et une petite frange extrêmement agissante et virulente prêche bruyamment une forme de brutalité dérangeante.



Les explications sont nombreuses. Après l'espérance née lors de la première élection d'Emmanuel Macron en 2017, la déception a été considérable dans de très nombreux domaines : la gestion de la crise du COVID ; le délitement du système de santé déjà bien en souffrance (manque de postes, vétusté des bâtiments, équipements insuffisants, départs et démissions des médecins, voire un suicide...) ; la dégradation des relations sociales, la montée des phénomènes d'isolement et des troubles psychiques ; les bouleversements des méthodes et rythmes de travail ; les augmentations régulières et incompréhensibles des prix (qu'il s'agisse du gaz ou du pétrole, des denrées en tous genres, des matériaux de construction...) ; la semaine avant le deuxième tour, la publication d'une information selon laquelle des juges pourraient classer sans suites et sans condamnations les accusations d'empoisonnement à la chlordécone (dossiers en instruction depuis plus de 10 ans), affranchir de toute charge, les présumés coupables identifiés, pièces et rapports probants à l'appui. Certainement la goutte d'eau qui a beaucoup pesé pour la décision dans l'urne !



Pour autant, il n'y a pas lieu de céder à la panique. N'importe quel candidat qui se serait proposé contre Emmanuel Macron l'aurait emporté dans ce contexte. Les avis penchent majoritairement pour dire que ce fut l'expression spontanée d'un rejet du président, de sa politique, de la légèreté ou la brutalité des relais locaux. Peu de personnes se sont déplacées pour aller voter lors de ce deuxième tour.



Les élections législatives de juin semblent faire apparaître que le Rassemblement National n'a pas toujours investi des candidats ou des candidates dans toutes les circonscriptions des territoires d'Outre-mer, traduisant, de fait, une absence de relais locaux et une implication militante quasiment nulle. Aussi peut-on légitimement douter de l'attache immédiate et durable après ce ballon d'essai.

Le réseau des Ceméa, et particulièrement les associations territoriales d'Outre-mer, appellent à faire en sorte qu'aucun et aucune représentante du peuple au parlement national ne soit issue du RN. Nous appelons également à ce que l'État continue, en l'amplifiant, son soutien à l'action des associations d'Éducation populaire qui participent à la mobilisation citoyenne autour des valeurs fondatrices de liberté, d'égalité et de fraternité.

Paris, le 3 juin 2022

Contact presse Ceméa :

Laurent Bernardi, Directeur national
24 rue Marc Seguin - 75018 Paris
laurent.bernardi@cemea.asso.fr / 06 75 19 05 18